Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À ZURICH

Conseil Consulaire

Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2018

La 13ème réunion du Conseil consulaire auprès du Consulat général de France à Zurich, présidée par Monsieur Jean-Jacques VICTOR, Consul général, s'est tenue le mercredi 30 janvier 2019 à 11 heures à la résidence de France.

Etaient présents les Conseillers consulaires suivants, membres de droit :

- M. Jean-Philippe Keil, Vice-Président du Conseil consulaire, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger,
- Mme Pascale Bellot,
- Mme Madeleine Droux,
- Mme Isabelle Schmidt-Duvoisin, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger.

M. Philippe Karl était empêché et excusé.

Mme Marion Lamy, Consule adjointe, assistait au conseil consulaire, pour le compte du Consulat général.

Le Consul général ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous, rappelle la confidentialité des débats et énumère les points à l'ordre du jour :

1/ Bilan de l'année 2018, avec présentation du rapport d'activités : points marquants,
2/ Dispositif de la circonscription consulaire pour les élections européennes (26 mai 2019),
3/ Résultats de l'enquête qualité du MEAE sur les services consulaires rendus aux Français de l'étranger,
4/ STAFE 2019 : procédures et calendrier,
5/ Ouverture de la campagne de bourses CCB1 2019/2020, date de la CCB,
6/ Préparation de la réunion consulaire et du comité de sécurité du 13 février prochain à Berne,
7/ Organisation éventuelle du « Grand Débat national » par les Français de l'étranger,
8/ Maison de France : conclusions de la mission DIL du 7 au 9 novembre 2018,
9/ Questions diverses

1/ Bilan de l'année 2018 : points marquants

A/ Un registre toujours à la hausse et une liste électorale stable

- **31621 inscrits soit une légère hausse de 1.38%. On revient au chiffre de 2016 (31600) qui avait connu une forte hausse en raison des élections à venir.**
    - présence des Français en majorité et par ordre décroissant à Zurich (12162), Berne (6487) et Bâle(4001)
    - cantons dynamiques de Zoug (+4.24%), Zurich (+3%) et de Lucerne (+4%). Chiffre stable à Berne et Bâle
    - binationaux 47% dont 35% franco-suisses
    - communauté jeune et active : 53% sont des actifs de 26 à 60 ans

- **La Liste Electorale Consulaire en projet pour 2019 est stable avec 21011 électeurs (21 044 en 2017).**
  Ce consulat a communiqué sur la mise en place du répertoire Electoral Unique et la fin de la double inscription.

  Les démarches pour la mise en place de la nouvelle commission de contrôle ont été effectuées et nous sommes dans l'attente de la validation de sa composition par l'AFE.

- Fréquentation : ce consulat reçoit environ 13 000 visiteurs par an et répond à environ 15 000 appels par an.

B/ Un transfert réussi à l'Etat-civil :

- **Ce consulat général a transféré ses compétences État civil au SCEC de Nantes le 1er septembre 2018. 1 310 actes ont été transcrits sur les deux sites soit une hausse de 5%.**

  Ce transfert s'est globalement bien déroulé et ne suscite pas de réaction négative du public. Il a été bien préparé en amont et une communication ciblée sur le site Internet réalisée.

  Ce Consulat général garde ses compétences en état civil pour les changements de prénoms et de nom, les auditions mariage et publication des bans, les PACS et la nationalité. Semblable transfert aura lieu à l'été 2019 à Genève et Luxembourg.

- **Nationalité** : 41 dossiers en 2018 (dont 7 pertes par libération des liens d'allégeance). On retrouve le chiffre habituel d'avant 2017 qui avait connu une forte hausse (56 demandes) suite à l'effet du BREXIT.
  Ce poste organise 2 cérémonies de nationalité par an pour réunir les nouveaux Français et leurs conjoints. Les élus y sont conviés.

C/ Une hausse importante des titres d'identité et de voyage et des certificats de vie délivrés

- **Passeports : 3074 délivrés soit une hausse de 4%**
- **Cartes Nationales d'Identité Sécurisées** : **2259 cartes délivrés soit une très forte hausse de 46% qui serait dû à la mise en place du nouveau dispositif simplifié d'instruction avec le passage des CNIS dans TES**

- **Certificats de vie** : 279 soit une hausse de 33%

- **Affaires sociales : Exercice de la protection consulaire**
  - 4 visites de détenus en 2018 effectuées par la consule adjointe assistée d'une ADL. Il est à noter que ces visites se font sous la supervision d'un officier de police ou du procureur pour éviter tout risque supposé de collusion. Interrogé à ce sujet, le Département a indiqué que cette procédure mise en place par les autorités locales était prévue par la loi et donc acceptable,

  - **Aide à la scolarité : bourses** : 37 dossiers famille pour un budget de 194 947 €

- **Affaires militaires** : Chiffre stable avec 447 jeunes recensés en 2018.

Aux questions des conseillers consulaires quant à la fin de l'organisation de la Journée défense et Citoyenneté, le Consulat indique être en attente d'instructions à ce sujet. Les élus font part de leur préoccupation et déploreraient l'arrêt de ces journées.

- Recettes : en hausse de 21%. Il est à noter que l'introduction de la carte bancaire comme moyen de paiement connait un vif succès. 60% des usagers l'utilise.

- **Réseau consulaire honoraire**
  - Agences consulaires utiles et actives à Bâle, Lugano et Lucerne.
  - Tournées à Berne tous les deux mois

D/ Des relations régulières avec les conseillers consulaires

- **4 conseils consulaires en 2018**
  - 2 en formation « bourses scolaires »
  - 1 pour le bilan de fin d'année 2017
  - 1 en formation STAFE qui aura permis de proposer 6 projets dont 4 ont été retenus.

E/ Diplomatie d'influence et coopération transfrontalière

Les principaux événements organisés par le Consulat sont le 14 juillet et le 11 novembre

Le Consul général a apporté certaines précisions sur des actions de terrain :

- Visites d'entreprises dont Roche, ABB, K&N, Pilatus, etc.

- Dîners-débats avec les Conseillers du Commerce Extérieur

o Organisation de 53 réceptions et réception de 450 personnes à la résidence.

o **Succès des Journées d'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Zurich** en octobre 2018, avec une très bonne implication de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Suisse et des opérateurs Atout France et Business France.

o Dans le domaine de **la coopération transfrontalière**, le Consul général a cité les principaux projets à l'étude : raccordement de l'aéroport de Bâle Mulhouse à la ligne TGV, réouverture de la ligne ferroviaire Colmar/Fribourg, restructuration de la plateforme douanière de Bâle-Saint-Louis.

2/ Dispositif élections européennes

- 4 centres de vote et 8 bureaux de vote (4 à Zurich, 2 à Berne, 1 à Bâle et 1 à Lugano)
- Taux de participation attendu : 15%
- Présidents et secrétaires : identifiés
- Bénévoles : appel à volontaires fait sur le site et compte Facebook. Relai au Consulat par agent AFE
- Notes verbales : réponse positive des autorités locales
- Budget : transmis. Attente

Dispositif électoral d'urgence pour référendum éventuel : Zurich 8 BV, Berne 3BV, Bâle 2 BV, Lugano 1 BV

Il est rappelé que ce consulat attend toujours la validation de la composition de la nouvelle commission de contrôle par l'AFE.

3/ Résultats enquête qualité du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Une enquête de satisfaction sur « la qualité et l'efficacité du service public consulaire » a été menée du 15 octobre au 30 novembre 2018 auprès de toutes les personnes inscrites majeures au registre des Français établis hors de France. Au niveau mondial 102 693 compatriotes ont participé à cette enquête. Pour Zurich et sa circonscription 1 394 personnes ont répondu (soit environ 5%).

Le plus grand nombre de réponses ont été enregistrés dans les postes comportant le plus grand nombre d'inscrits. Pour mémoire Zurich est le 12ème poste au niveau mondial de par son nombre d'inscrits. Les Français avaient le choix entre 5 niveaux de réponses (de 1 à 5 étoiles) ce qui a permis d'affiner le niveau de réponse.

A Zurich le niveau de satisfaction globale des services du consulat est de 3.79 sur 5 pour les Français ayant eu un contact avec le consulat il y a moins de deux ans (80% des

réponses). Les usagers sont satisfaits à 3.91 de l'agent qui a traité son dossier, de l'accueil du consulat (3.70), de la clarté des informations sur le site (3.6) et le délai de délivrance des passeports est de 7 jours

A titre de comparaison Londres est à 3. 61 et Genève 3.81. Au niveau monde le taux de satisfaction moyen est de 3.64.

4/ Dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE) 2019

Une Foire Aux Questions a été mise en ligne à usage interne.

La campagne est ouverte depuis le 21 janvier et jusqu'au 3 mai pour le retrait des dossiers. La date butoir pour le dépôt des dossiers est le 10 mai.

Parmi les nouveautés, pour les postes ayant plus de 30 000 inscrits comme Zurich, 10 projets peuvent être présentés et non plus 6.

Pour les associations ayant eu une subvention en 2018, communication d'un fichier compte rendu technique et financier que les associations doivent renvoyer avant examen de toute nouvelle demande 2019.

Pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000€ et qui demandent une subvention ne dépassant pas 2 000€, le montant de la subvention peut être plafonné à 80% du budget total du projet.

Pour rappel le montant de la subvention peut-être entre 1 000€ et 20 000€.

Dans la semaine qui précède, les conseillers consulaires peuvent consulter au Consulat général les dossiers. Le consulat enverra sinon un mail précisant les noms des associations demandant une subvention, ses objectifs et le montant de la subvention demandée.

Il est demandé de ne pas mettre en ligne le formulaire de demande mais de le transmettre uniquement aux associations remplissant les conditions d'éligibilités.

Les postes signifieront aux associations non éligibles, l'irrecevabilité de leur demande directement avant la tenue du conseil consulaire et sans en aviser le département.

5/ Ouverture de la campagne des bourses Conseil Consulaire des Bourses, première période

La date retenue pour l'organisation de la CCB1 est le 4 avril 2019.

De nouvelles instructions sont à observer :

- le seuil d'exclusion maximum est porté à 23 000€ au lieu de 21 000€. Ce relèvement devrait permettre d'intégrer de nouvelles familles.
- Application du règlement européen sur la protection des données dans le commentaire fait sur chaque famille.
- Réglementation de l'usage du téléphone portable
- Pour toute nouvelle famille déposant un dossier, une visite à domicile de l'agent consulaire en charge du dossier est requise.

Les dates de réception du public ont été fixées entre le 16 janvier et le7 mars, suivies de la validation le 18 mars, puis de la phase de dialogue de gestion avec l'AEFE du 20 au 28 mars 2019.
Les informations figurent sur le site internet du consulat ainsi que celui des écoles françaises de la circonscription. Elles ont également été transmises par courriel aux familles.

6/ Préparation de la réunion consulaire et comité de sécurité du 13 février 2019 à Berne

Lors du comité de sécurité, une intervention des pompiers suisses est prévue.
Sur ce volet sécuritaire le Consul général rappelle l'incendie du véhicule de service et la vulnérabilité du Consulat qui ne dispose pas de système de vidéo-surveillance ni de SAS de sécurité. Une demande en ce sens, soutenue par l'Ambassade, a été transmise à Paris, Direction de la Sécurité diplomatique. Le Conseil consulaire sera présidé par l'Ambassadrice, Mme Anne Paugam, et par le Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, M. Nicolas Warnery,

7/ « Grand Débat national »

Le Consul général a rappelé que la « Lettre aux Français » du Président de la République du 13 janvier dernier, s'adressait également aux Français résidant à l'étranger. Les élus ou associations représentatives sont habilités à organiser le débat si elles le souhaitent. Les Ambassades et Consulats généraux n'organisent pas ce Grand débat mais peuvent le faciliter.
Le Consulat peut accueillir de petits groupes, (aux heures d'ouverture des bureaux) et le Lycée français de Zurich est disposé à mettre une salle à disposition.
M. Jean-Philippe Keil nous dit réfléchir à l'organisation d'une semblable réunion pour le parti « Les Républicains ».

8/ Maison de France : conclusions de la mission DIL du 7 au 9 novembre 2018

Cette mission a réuni la Sous-directrice de l'immobilier Mme Marie-Odile Michel-Amiot ainsi que le Directeur adjoint de l'Immobilier et de la Logistique, M. Philippe Boissy.

Des visites du consulat, de Business France, Atout France, Mazars, des agents immobiliers, Losinger Marrazzi, à Zurich West, Oerlikon ont été organisées.

Le rapport de mission évoque plusieurs scénarios

- Le Projet Maison de France initial requiert 800 m2 pour l'aménagement
- Une alternative pourrait consister à relocaliser le consulat général seul avec un plateau de 370 m2
- La DIL prendra contact avec les sièges parisiens des deux opérateurs pour étudier la faisabilité financière du projet global.
- Une décision finale devrait être connue avant la date d'expiration du préavis légal du bail actuel du consulat, soit le 31 janvier 2020.

9/ Questions diverses

Le Consul général informe le conseil du départ de Frédéric Tambon, Directeur d' Atout France. Le bureau de MILAN reprend provisoirement le suivi de la mission à Zurich jusqu'à la nomination d'un successeur à M. Tambon, prévue à l'été 2019.

La Ville de Strasbourg est invitée par la Ville de Zürich à la fête du «Sechseläuten » le 8 avril 2019 et le maire, M. Roland Riess devrait être présent.

Le Consul général, président du conseil consulaire, a clôturé la séance à 14h en remerciant vivement tous les participants de leur disponibilité.